



Sanction penale apres exces de vitesse

Par **yob357**, le **21/01/2016** à **14:28**

bonjour

voila apres une suspension administrative de 6 mois pour exces de vitesse (151km/h au lieu de 90) je voulais savoir si:

le juge allait examiner mon casier (qui est vierge)
prendre en compte le fait que j avais tous mes points (12)
et que je n avais jamais commis un tel exces auparavant

et, a la vue de cela si la sanction pouvait etre alourdie avec saisie vehicule etc...

cela fait maintenant 3 semaines et toujours pas de nouvelles? j ai aussi entendu parler d ordonnance ou et de convocation au tribunal dans mon cas ?

merci